



# Conseil d'administration

23 janvier 2016 – Courthézon (Vaucluse)

*Ce conseil d'administration inaugure une nouvelle forme de participation. En effet, il est ouvert à tous les adhérents mais aussi à des sympathisants. Chacun peut s'exprimer, mais les votes ou prises de décisions sans vote sont réservés aux seuls membres du CA.*

## **Présents (28)**

Membres du CA : Anne Marie ANGOT, Margret BAILLET, Michel DOUAT, Maurice DUCHENE, Martine GAZELLE, Dominique MARCEL, Daniel PENEZ. Marie France PELATA absente a transmis une procuration à Maurice Duchêne.

Adhérents : Raymond COLOMB, Denis LE BLANC, José DOMINGO, Daniel REBOUL, Henri Pierre DELERUE, Jean Claude BOUTIN, Dadou BOUTIN, Silvère PASTUREAU, Patrick PENEZ, Michel BAILLET, Lucien DUCORD, Gilles ROUILLON, Carine BOYER, René BOUCHON, Serge DENEUFCHATEL, Jeanne CARLHANT.

**et par attestations signées car souhaitant être entendus**: Dabindra TAMANG, Lhondup Khunga TAMANG, Dawa Wangdi TAMANG, Ngawa SHERPA, Balaram KUMAL, Rajendra Bahadur LAMA, Rajesh LAMA (Tamang), Rajkumar MOKTAN, Sabitri KUMAL, Baghat Man TAMANG, Santosh THAPA MAGAR, Ganesh Man TAMANG, Robbins TAMANG, Pasang Dawa SHERPA, Sangmo TAMANG, Khunga SHERPA.

Sympathisants présents: Maurice PIN, Gisèle MARC, Aline MARC, Marie Claude DOUAT.

L'accueil a lieu à la Salle Daumier à partir de 9h00. Après café et viennoiseries offerts la finalisation de l'ordre du jour et l'enregistrement des présents, la réunion du CA commence à 9h40. Le président commence par remercier les présents et le club Ragaïe et en particulier sa présidente Dadou BOUTIN et Margret BAILLET pour l'organisation matérielle de la réunion.

## **Point 1 : la situation au Népal, partenaires et contacts depuis les séismes**

Situation au Népal : Les deux séismes de 2015 et leurs multiples répliques ont dévasté plusieurs régions et mis à mal des infrastructures économiques déjà fragiles. Le tourisme, qui représente 40 % du PIB du Népal, a été gravement impacté. Mais ce n'est pas tout. Depuis le 20 septembre 2015 l'Inde soutient le blocus des voies de communication du sud du Népal par l'ethnie Madhesi, mécontente de la nouvelle constitution et du découpage des nouvelles régions. La vie devient très difficile et les prix de certains produits s'envolent (7 à 9 € pour un litre d'essence !). Les médicaments et les produits de première nécessité se font rares et la famine menace même plusieurs régions. Certains estiment que le blocus a déjà fait 12.000 morts, à comparer aux 9.000 morts des séismes. (**nota: le blocus s'est progressivement réduit courant mars**).

L'exode des travailleurs népalais en Arabie Saoudite et dans les pays du Golfe se poursuit. En quelques années il y a eu plusieurs milliers de morts népalais sur les chantiers de construction dont ceux des infrastructures pour la Coupe du monde de football 2022 au Qatar.

Contacts : Trois rencontres entre Maurice et les adhérents népalais d'ICEH ont eu lieu ces derniers mois. Ils demandent que l'aide se poursuive et souhaitent être plus impliqués dans l'association.

Depuis les séismes des contacts ont été pris avec plusieurs associations qui œuvrent dans l'entraide ou l'humanitaire. C'est ainsi que nous avons invité à KTM ou pris attache avec; "Jam Jam Namasté" présidée par Clémence Lavergne, "Solu Child Orphanage" de Alain Fabre qui reconstruit un orphelinat à Kathmandu, des amis comme Raymond Colomb, Jean Michel Brun, Philippe et Véronique Gatti, Gisèle et Marc Séchaud, Monique Fort qui aident à titre personnel des familles du Langtang ou de Kavré, avec Nathalie Despas,

Laurence Shakya, et Kris Marchou de Humanlaya, avec Rajendra, Dabindra et Robbins Lama de Himalayan Peace Education Fondation, avec Pawan Shakya de Himalayan Maphouse, avec Fabio Burlacoti de Noi e il Nepal ( Italie), avec l'association de reconstruction de BoldePhedicche, Jocelyne Vitard de Babuko Asha à Bakhtapur, Laurent Lafforgue et ses amis de Regard'Isard, Rich Carlson Président de Américan Canyoning Academy, Nepalaya Grenoble, Action Dolpo avec Georges Hudry, Stéphanie Maxheim de l'orphelinat de notre ami Fabre mais aussi secrétaire de la Fondation Y.P.Villard, Lionel Dode de J'Harisiddhi , l'Association Française de Génie Parasismique, le Collectif France-Népal et l'entreprise française de vente de matériel - rando-spéléo-montagne-canyoning- EXPE (nos excuses aux personnes et associations dont nous avons omis les noms par inadvertance). Nous avons participé à des initiations à l'escalade, à la slakline, aux animations sur cordes pour des orphelins de KTM avec Stéphanie Maxheim, Solu Child Orphanage, Rich Carlson, Rajendra Lama et sa Fondation, et les guides de Népal Mountainering Guides Instructors Association et Népal Mountaineering Association venus bénévolement.

Représentation de la France au Népal : la fermeture du Consulat de France à Kathmandu et la réduction des effectifs de l'ambassade réduit notablement la représentation de la France au Népal.

### **Point 2 : bilan financier 2015 provisoire. Perspectives 2016.**

Adhésions : Total 2015 : 93 adhésions: soit 11 adhérents européens de plus ( Total 71) et 22 adhérents népalais. Il n'y a pas eu de recettes financières au Népal cette année (adhésions des népalais gratuites suite aux séismes et pas de location de matériel du fait de l'absence quasi totale de touristes), les quelques petites dépenses sont en attente de remboursement en 2016.

Bilan financier provisoire : Margret présente un bilan fortement impacté par les dons « solidarité séismes » (28.840 €). L'ensemble du poste dons 2015 n'a pas encore été totalement utilisé. Il reste 3.537,83 € qui seront utilisés très vite. Le bilan général 2015 hors dons présente un solde positif de 1.400 €. Margret rappelle aussi que les frais de fonctionnement du poste SOLIDARITE ne sont pas prélevés sur les dons mais passent en fonctionnement de l'association. Concernant le fonctionnement 1.775,01€, ça peut sembler trop mais nous avons assuré de nombreux contacts par courrier et téléphone depuis le Népal en informant largement les adhérents mais aussi 201 donateurs. Il faudra trouver le moyen de réduire les frais de courrier et de papeterie (551 et 447 €), toutefois sans ces frais aurions nous eu 201 donateurs et une augmentation d'adhérents de 14%. Comme cela avait déjà été suggéré lors de l'AG 2015 il faudrait remplacer l'imprimante jet d'encre par une imprimante laser noir et blanc pour faire baisser le coût d'impression à la page.

Transferts de fonds au Népal : Jo Marbach a suggéré de passer par un compte PayPal pour diminuer les frais de transfert de banque à banque ? Maurice va demander des précisions et la procédure à Jo.

Cotisations 2017 (pour 2016 c'est trop tard) : après débat, trois propositions se dessinent

- Rester à 15 €.
- Passer à 20 €.
- Pour les couples ou personnes habitant à la même adresse : 20 € + 10 €

Un vote indicatif des adhérents présents montre une large majorité pour la troisième proposition mais c'est notre prochaine assemblée générale prévue le 11 juin 2016 qui décidera. Les tarifs spécifiques d'adhésion des népalais ne sont pas remis en cause.

### **Point 3 : vie de l'association**

Un sympathisant de ICEH est expert-comptable et commissaire aux comptes professionnel. Nos budgets ne nécessitent pas, et de loin, l'intervention d'un Commissaire aux Comptes, mais cette personne peut nous donner des conseils bénévoles notamment pour la gestion des dons.

Liste de diffusion mail : Michel Douat demande la création d'une liste de diffusion / discussion mail à adresse unique des adhérents de ICEH de façon à mieux communiquer et plus rapidement avec eux. Cette

adresse unique devrait donner à chaque adhérent la possibilité de communiquer avec tous ceux inscrits à la liste ou de répondre seulement à l'émetteur d'un mail

Visio conférence : étant donné l'éloignement géographique des différents responsables on va tenter des réunions de travail et des réunions du Bureau ou du C.A. à partir de Skype. On limitera à 3 postes en supprimant l'image si les débits sont trop faibles. Intérêt : communiquer à moindre coût avec le Népal. Un essai depuis le Népal sera fait au retour de Maurice à Katmandu.

Abandons de frais : Margret signale que nous pratiquons l'abandon de frais depuis quelques années mais sans avoir jamais défini ce que nous abandonnons. Pour une bonne gestion de l'association elle demande que ce soit fait dans les règles. Après un court débat le CA décide à l'unanimité de calquer les abandons de frais de ICEH sur ce qui se fait à la fédération française de spéléologie. Un PV de délibération sera établi, signé par le président et la trésorière et joint à ce compte rendu.

Les renseignements pratiques au 01/01/2016 sur : <https://www.service-public.fr/associations/vosdroits/F1132>

Valorisation du bénévolat : la valorisation de bénévolat associatif calculée en heures de travail a des avantages et des inconvénients. Elle montre aux adhérents et aux partenaires (administrations, sponsors) l'importance de l'implication de ses élus et chargés de mission. L'inconvénient principal c'est la lourdeur de la gestion. Certains craignent aussi qu'on nous incite à créer des postes salariés si le volume de bénévolat est trop important. On peut commencer à tester individuellement ce mode de gestion en 2016 pour une application généralisée éventuelle en 2017.

Charte de déontologie : l'adoption d'une charte de déontologie du type de celles des associations humanitaires et solidaires sera proposée à l'AG. Sa rédaction devra aussi prendre en compte les comportements responsables à avoir lors de nos treks et expéditions.

Responsabilité civile de l'association : la personne morale ICEH bénéficie de la responsabilité civile des associations partenaires de la Fédération Française de Spéléologie car son président, son secrétaire et sa trésorière sont adhérents de la FFS. Michel Baillet se propose pour récupérer le texte complet qui définit cette responsabilité civile de l'assurance FFS.

#### **Point 4 : évolutions statutaires et réglementaires à prévoir**

Articles 4 et 6 – Définition des membres : il sera proposé à l'AG de remplacer le terme de membre bienfaiteur par « les amis de ICEH ». Ces membres ne paieront pas de cotisation, pourront verser des dons ou aider l'association, ils seront invités aux événements organisés par ICEH et aux AG mais ne participeront pas aux votes. Il faudra également préciser dans l'article 6 que les membres d'honneur et les experts qui ne paient pas de cotisation n'ont pas droit de vote.

Concernant les membres d'honneur, nous n'en avons pas pour le moment. Des propositions seront faites lors de l'AG. Certains souhaitent que les membres d'honneur n'aient pas droit de vote.

Articles 12 – Vérificateurs aux comptes : rajouter la désignation de vérificateurs aux comptes à cet article sur l'organisation des AG.

Articles 12 et 13 – Modification du quorum des AG et AGE : notre grande dispersion géographique (du Canada au Népal en passant par l'Europe) limite la présence aux AG et AGE par rapport à une association plus localisée. Lors des deux dernières AG le quorum de 50 % des membres présents ou représentés par rapport aux inscrits à jour de cotisation a été atteint parfois de justesse. La prochaine AG aura à se prononcer sur un quorum à 1/3 des inscrits pour les AG et à 50 % + 1 voix pour les AGE.

Place des Népalais dans l'organigramme : Maurice transmet une demande des népalais qui souhaitent être mieux représentés dans l'organigramme de ICEH. Après débat, les présents ne souhaitent pas la création d'un collège spécifique réservé aux népalais, mais l'AG aura à se prononcer sur l'augmentation de 8 à 10 des postes au conseil d'administration avec un poste réservé à un népalais. Les modalités pratiques du poste réservé devront figurer dans le RI si l'AG entérine cette proposition.

Règlement intérieur : le RI est en cours d'écriture (Henri Pierre Delerue). Quelques points statutaires devront être précisés dans le RI. Michel Douat les transmettra aux rédacteurs du RI après la rédaction du projet des nouveaux statuts.

#### **Point 5 : débat sur l'évolution de l'association et ses aspects statutaires**

Maurice expose d'abord une demande des adhérents népalais qui souhaitent que l'action de solidarité soit pérennisée. Il propose que cette pérennisation figure dans les statuts.

Un court débat montre que la majorité des présents ne souhaite pas que les objectifs de ICEH soient radicalement changés d'autant que la solidarité figure déjà dans l'article 2 des statuts. Toutefois, ils ne souhaitent pas non plus s'interdire d'agir lorsque c'est nécessaire. Pour cela il faudrait faire une rédaction plus souple de l'article 2 sans lui fixer des champs d'action trop rigides. Maurice Duchêne et Michel Douat sont chargés de proposer au CA une nouvelle rédaction de cet article des statuts.

Un débat commence ensuite sur la signification du E du sigle ICEH. Maurice suggère que le E pourrait être un grand E avec plusieurs significations dont l'ÉDUCATION. Les présents souhaitent conserver l'identité EXPLORATION dans le nom de l'association. Pour préciser le sigle et le logo, Silvère Pastureau suggère d'y adjoindre un slogan, en français ou en anglais selon les destinataires, de termes commençant par E tel que : « *pour l'Exploration, les Echanges, l'Education, l'Ecologie, l'Economie* » ou « *for Exploration, Exchange, Education, Ecology, Economy* ».

Cette proposition et celle de réécriture de l'article 2 seront débattues lors de la prochaine AG dans le cadre de la révision des statuts.

Le CA est interrompu de 12h45 à 13h40. Un repas tiré des sacs est pris sur place.  
Les discussions continuent pendant le repas.

#### **Point 6 : solidarité 2016**

Maurice fait un point sur ce qui a été réalisé en 2015 après les séismes et l'appel à dons lancé par ICEH quelques jours après le premier séisme. De mai à décembre 2015 nous avons reçu 31.620 € de dons dont 28.840 pour les séismes, le reste étant dédié à des aides individualisées pour de la formation ou l'aide à la famille d'un porteur décédé. Une grande majorité a déjà été distribuée pour des actions d'urgence post séismes. Fin 2015 il reste 5.145 € sur les comptes France et Népal. D'autres dons sont en train d'arriver et à ce jour on dispose d'environ 9.000 € pour la solidarité Népal (post séismes et aides individuelles).

L'école de Gathbesi : nous sommes déjà impliqués financièrement dans l'aide à la petite école ( classes de 1 à 5) par l'achat de tables et de bancs. La grande école (450 élèves jusqu'au niveau 12), presque totalement détruite a aussi besoin d'aide. L'état népalais et une ONG coréenne sont impliqués dans la reconstruction des bâtiments. Nous pourrions intervenir dans les équipements scolaires. Les classes de niveau supérieur ont besoin d'ordinateurs. Avec un budget de 2.000 à 2.500 € nous pouvons acquérir au Népal entre 6 et 8 postes fixes. Dès son retour au Népal, Maurice confirmera notre engagement aux autorités du village et s'occupera de l'achat du matériel.

Question : « *l'école dispose-t-elle d'électricité pour faire fonctionner les ordinateurs ?* ». Réponse : Le village est alimenté, mais en quantité limitée. La consommation d'électricité est plutôt le matin de bonne heure et le soir. L'école dispose donc d'assez d'électricité pendant la journée.

Participations possibles à des projets : les besoins post séismes ou d'aménagements collectifs sont immenses, mais une petite structure comme la nôtre ne peut s'impliquer que dans des réalisations modestes mais utiles. Parmi les besoins on note : les fours solaires familiaux, les micro centrales de

méthanisation et toutes les problématiques autour des adductions locales d'eau (les sources se sont déplacées et les anciens aménagements sont détruits ou à déplacer).

Modes de financement alternatifs : les appels de dons répétés en interne ou à un cercle réduit de donateurs potentiels peuvent devenir contre productifs. Le financement participatif (*crowdfunding*) via une plateforme légale peut se révéler plus intéressant pour des projets bien structurés comme la reconstruction d'une école ou un système d'adduction d'eau. Il permet également la défiscalisation d'une partie du financement. Parmi les différents types de financements qui peuvent nous intéresser il y a le don et le micro crédit. L'intérêt est de toucher un plus grand nombre de donateurs possible via internet.

Site à consulter sur le crowdfunding : <https://www.smartangels.fr/crowdfunding> ( Action par Silvère Pastureau).

### **Point 7 : projets de treks, expéditions et films au Népal**

#### **VOIR EN ANNEXE LES PROJETS MIS A JOUR AU 1er juillet 2016**

Après ce long moment consacré aux futurs treks, films et expéditions possibles, on fait un petit break. Café, thé et petits gâteaux et la projection en avant-première du dernier film de Maurice :  
« *Langtang, le chemin des yaks* ».

### **Point 8 : achat de matériel pour treks et expéditions**

Une partie des tentes et des matelas mousse a été mis à la disposition des personnes sans abri après les séismes. Il faut les remplacer, mais on achètera sur place au Népal : une tente montagne 4 places pour 350 € environ et des matelas.

On envisage aussi l'achat d'une tente mess 6-8 places pour les réunions ou travail du soir et le stockage du matériel. Cela éviterait d'avoir à quitter la tente réfectoire très tôt dans la soirée car elle sert de dortoir aux porteurs. Coût entre 500 et 800 € + un porteur dédié. Il faudra étudier rapidement les différentes configurations possibles (tente à arceaux gonflables ou métalliques, solidité, tenue au vent et à la neige).

D'autre part, la sortie courant du grand panneau solaire a des faux contacts. Il faudrait le ramener en France pour le réparer.

### **Point 9 : produits dérivés et organisation des ventes**

Un rappel sera adressé à ceux qui ont des produits dérivés à vendre afin que le produit des ventes arrive rapidement en trésorerie. Il leur sera aussi demandé une liste des produits en dépôt afin qu'il soit possible d'établir une liste fiable de ce qui reste à vendre.

A partir de fin janvier le stock de produits dérivés qui était auparavant chez Maurice Duchêne à Carbone (31) passe chez Margret Baillet à Avignon (84) à l'exception des cartons de vin qui seront chez Michel Douat à Monein (64).

On rappelle aussi que tout adhérent peut organiser des conférences et des animations gratuites au moyen des ressources audiovisuelles de ICEH et en profiter pour vendre des produits dérivés. Il faudra toutefois que les salles pour accueillir ces manifestations soient gratuites pour éviter que les frais d'organisation soient plus élevés que le rapport des ventes.

### **Point 10 : la communication**

Site web ICEH : Maurice expose les statistiques de visites transmises par Rémy Limagne notre webmestre. Il y a eu 8477 entrées dans le site dont 39 % sur la page d'accueil seule. Les autres pages sont moins visitées. Nous sommes très bien référencés par les moteurs de recherche car notre sigle est en anglais mais le contenu du site est en français. Il faudrait envisager la traduction de certaines pages et de documents en anglais. Action Silvère Pastureau.

Films ICEH : là aussi il faut envisager des versions anglaises ou des sous titrages en anglais. Pour des raisons pratiques un essai de sous titrage en anglais va être réalisé pour un ou deux films (action : Daniel Penez + Silvère Pastureau).

Facebook : Jean François Pernette avait proposé d'ouvrir une page Facebook ICEH. Les présents optent pour une page ouverte et non un groupe de discussion. La page sera si possible bilingue. S'il est d'accord, JFP en sera l'administrateur.

**Point 11 : prochains rendez-vous**

L'AG 2016 aura lieu à Courthézon (Vaucluse) le 11 juin de 9 à 12h salle de la Roquette.

Ce CA élargi s'achève à 18h30. Les discussions ont été intéressantes et la formule est à renouveler. Tout se termine un peu plus tard par un couscous dans une ambiance de fête.

CR établi à partir des notes de Michel DOUAT ( Secrétaire) et Maurice DUCHENE ( Président)